

**SESSIONE ORDINARIA DI U 2023**

**REUNIONE DI U 22 DI NUVEMBRE DI U 2023**

**N° 2023 / M3 / 063**

**Quistione orale dipusitata da Leria Maria LUCIANI à nome di u gruppu  
« Ghjuventù Paolina »**

**Oghjettu : *La problématique de l'espace agricole.***

« Cari consiglieri, cara presidenta di l'assemblea di a giuventù.

Dans le cadre d'une société Corse en devenir, l'indépendance alimentaire est l'objectif principal. Cela passe d'abord par une capacité de production autosuffisante. À l'heure où nos acteurs principaux du domaine agro-pastoral ne sont plus en capacité de subvenir aux besoins de leurs animaux et de leurs familles, une solution efficace sur le cours terme doit être trouvée.

J'orienterais aujourd'hui ma question orale en direction des filières animales. Aujourd'hui il est indéniable que la filière élevage est celle qui rencontre le plus de problème.

L'élevage et la production fourragère sont intrinsèquement liés. La production locale de fourrage permettrait d'alléger les couts relatifs à l'alimentation du bétail, l'importation de ces produits constitue un surcout conséquent pour les éleveurs. Aujourd'hui on assiste à l'urbanisation effrénée de nos terres à fort potentiel agricole, qui à ce jour connait très peu d'encadrement.

Le rapport relatif à l'agriculture corse de 2010 à 2030 produit par la Collectivité territoriale de corse: "Le schéma de développement pastoral constitue une réponse partielle au dynamisme de la filière végétale, notamment en termes de structuration de l'exploitation et de son évolution, vers la mise en place d'une cellule fourragère."

Les problématiques de la production fourragère et celle de l'élevage sont consécutives aux problèmes du foncier sur notre terre, maîtriser le foncier c'est répondre aux carences auquel le domaine agricole est confronté depuis ces soixante dernières années.

Je citerais à nouveau le rapport relatif à l'agriculture "Concrètement il a été constaté dès 2003, une flambée des prix du foncier avec une progression de plus de 125 % entre 2003 et 2008, soit une augmentation de plus de 20 % des prix des terres agricoles en moyenne par an d'une année sur l'autre. Il est à préciser que le marché spéculatif se localise dans les zones littorales et périurbaines, là où se situent les meilleures terres agricoles."

En effet, malgré l'élaboration du PADDUC et des SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) beaucoup de communes tardent à mettre en place leurs PLU (Plan Local d'Urbanisme), la raison principale en est la pression immobilière. En 10 ans on note une augmentation du prix moyen à l'hectare de plus de 300%. C'est ce manque de législation et de règlements sur l'urbanisation qui favorise un climat instable autour des terres agricoles.

Aujourd'hui la prédation foncière sur les terres d'élevage n'est plus exclusivement liée à la pression urbanistique; elle vient aussi d'autres filières agricoles comme la viticulture ou les agrumes souvent corrélées à des "bulles" spéculatives.

Quels sont vos moyens aujourd'hui pour imposer l'élaboration des PLU dans toutes les communes de corse, en impliquant une protection du foncier agricole à destination exclusive de l'élevage pastoral productif et en cohérence avec le PADDUC? À long terme, quelles-sont les perspectives envisageables pour la mise en place d'un système d'autosuffisance alimentaire pour notre peuple?

-Rapport relatif à l'agriculture corse 2010-2030 :

<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwiYocie976CAxXAZaQEHSdNDwU4ChAWegQIEBAB&url=https://www.isula.corsica/cesec/file/146719/&usq=AOvVaw1zYqZtMEY9mZ6LesNuo2G8&opi=89978449>